La République du Centre, 17 janvier 2018

TAXE D'HABITATION ■ Question loirétaine

Jean-Pierre Sueur, sénateur PS du Loiret, a interpellé, hier au Sénat, le gouvernement sur les conséquences de la suppression de la taxe d'habitation (19 milliards d'euros en moins pour les collectivités) qui préoccupent de nombreux élus locaux. Il a rappelé que Jacqueline Gourault, ministre originaire du Loir-et-Cher, avait déclaré qu'il y aurait un nouvel impôt local, plus juste, pour compenser cette suppression. Elle avait été contredite peu après par Bruno le Maire qui a affirmé qu'il n'y aurait pas de création d'un impôt nouveau.

Jean-Pierre Sueur a donc demandé si la solution retenue par le gouvernement n'était pas, en fait, « l'augmentation d'impôts existants ». Bruno le Maire a répondu qu'il y avait trois pistes : la réduction des dépenses, le réaménagement d'un impôt national, la refonte des taxes locales. Jean-Pierre Sueur a rétorqué que la réduction de 19 milliards serait difficile à atteindre compte tenu des engagements européens et que les deux autres pistes se traduiraient par des hausses d'impôts, nationaux ou locaux. Ce nouveau dispositif serait « incompatible avec le maintien de l'autonomie financière et fiscale des collectivités locales » pourtant « pleinement garantie » par Emmanuel Macron au Congrès des maires. ■

Phoca PDF